

AGPB

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006/07

2
0
0
7

LA CAMPAGNE QUI S'EST ACHÉVÉE LE 30 JUIN DERNIER EST L'UNE DES PLUS SINGULIÈRES QU'IL NOUS AIT ÉTÉ DONNÉ DE VIVRE. EN L'ESPACE DE 12 MOIS, NOUS AVONS VU SUCCESSIVEMENT LES PRIX À L'EXPORTATION DU MAÏS DÉPASSER CEUX DU BLÉ AUX USA ; PUIS LES PRIX DU BLÉ PASSER AU DESSUS DE CEUX DU MAÏS EN FRANCE ; ENFIN, SUR LE MARCHÉ MONDIAL UN ÉCART DE PLUS DE 100 \$/t ENTRE DES PRIX DE BLÉ QUI NE CESSENT DE MONTER ET DES PRIX DE MAÏS REVENUS À PLUS DE SAGESSE. IL A SUFFIT DE TRÈS MAUVAISES RÉCOLTES DE BLÉ EN MER NOIRE ET EN AUSTRALIE, AJOUTÉES À UNE DEMANDE SOUTENUE DE MAÏS ÉNERGÉTIQUE AUX ÉTATS-UNIS POUR QUE LES MARCHÉS S'EMBALLENT. C'EST POUR NOUS UN EFFET DU DÉMANTÈLEMENT DES POLITIQUES DE RÉGULATION DE MARCHÉ DANS LE CADRE DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES, QUI A ASSÉCHÉ LES STOCKS PARTOUT DANS LE MONDE ET AMPLIFIÉ LES CONSÉQUENCES DES ALÉAS CLIMATIQUES.

PENDANT CE TEMPS, LES COMPTES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE APPORTAIENT ENFIN DE MEILLEURES NOUVELLES CONCERNANT LE REVENU DES PRODUCTEURS. MALGRÉ UNE RÉCOLTE 2006 EN REcul DE PRÈS DE 5% PAR RAPPORT À 2005, LES CHIFFRES D'AFFAIRE SE SONT AMÉLIORÉS EN RAISON D'UN DÉBUT D'EMBEILLIE SUR LES PRIX, DONT NOUS AVONS MALHEUREUSEMENT MOINS BIEN BÉNÉFICIÉ QUE NOS COLLÈGUES EXTRA-EUROPÉENS EN RAISON DE L'APPRÉCIATION DU DOLLAR PAR RAPPORT À L'EURO. LES COMPTES PROVISOIRES DE L'AGRICULTURE NOUS ANNONCENT, ENFIN, UNE HAUSSE DE 35% DU REVENU PAR ACTIF NON SALARIÉ DANS LES GRANDES CULTURES, APRÈS DES BAISSSES DE 15 ET 7% POUR LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES D'UN REcul AYANT DÉMARRÉ EN 1997. MAIS NOUS NE REGAGNONS QUE LA MOITIÉ DU TERRAIN PERDU DEPUIS CETTE DATE.

LES NÉGOCIATIONS À L'OMC ONT OCCUPÉ L'ESSENTIEL DE NOTRE ACTUALITÉ INTERNATIONALE. CE N'EST CERTES PAS LA FAUTE DE L'UNION EUROPÉENNE SI AUCUN ACCORD N'A PU ÊTRE CONCLU AVANT LE 31 JUILLET DERNIER ! NOS AVIS N'ONT JAMAIS ÉTÉ PRIS EN COMPTE ET NOUS N'AVONS PAS L'IMPRESSIOn QUE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS AIT ÉTÉ LARGEMENT SUIVI PAR SES HOMOLOGUES DES AUTRES ÉTATS MEMBRES DANS SES TENTATIVES DE FREINER L'ARDEUR DU NÉGOCIATEUR EUROPÉEN. JAMAIS L'UE N'AURA CONCÉDÉ AUTANT POUR UN SI PIÈTRE RÉSULTAT. AU 31 JUILLET, TOUT ÉTAIT PRÊT POUR UNE CAPITULATION EN RASE CAMPAGNE, SANS CONTREPARTIES OU PRESQUE. HEUREUSEMENT, LES EXIGENCES BRÉSILIENNES ET INDIENNES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LEUR INDUSTRIE ET DE LEUR COMMERCE ONT QUELQUE PEU BLOQUÉ LA NÉGOCIATION.

SUR LE PLAN EUROPÉEN, LE CHANTIER PRINCIPAL FUT POUR NOUS LA DÉFENSE DU PRIX D'INTERVENTION DU MAÏS. JAMAIS NOUS N'AVONS ABDIQUÉ SUR CE DOSSIER ; L'ACCUMULATION DES STOCKS HONGROIS ÉTAIT TROP CONJONCTURELLE POUR ACCEPTER DE LUI SACRIFIER UN MÉCANISME AUSSI ESSENTIEL À LA PROTECTION DE NOTRE REVENU. LE COPA ET LA FNSEA SONT VENUS À NOTRE RESCOURS. NOUS AVONS PU PRÉSERVER LE MAINTIEN DU PRINCIPE DE L'INTERVENTION POUR LE MAÏS ET OBTENU QUE CE POINT SOIT NÉGOCIÉ DANS LE CADRE DU « BILAN DE SANTÉ » DE LA PAC QUI SERA DISCUTÉ FIN 2007. DEPUIS, LA CONJONCTURE, EN SE RETOURNANT, A VIDÉ LES STOCKS ET LE PROBLÈME INTÉ-

RIEUR EST APAISÉ. TOUTEFOIS IL NOUS FAUT DEMEURER VIGILANTS SUR L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS D'IMPORTATION DU MAÏS QUE LA COMMISSION SOUHAITE FAIRE ÉVOLUER, CE QUI RENDRAIT, UNE FOIS DE PLUS, NOTRE MARCHÉ INTÉRIEUR CÉRÉALIER UN PEU PLUS PERMÉABLE.

EN FRANCE, CETTE CAMPAGNE A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA CONCRÉTISATION DU DÉVELOPPEMENT DES UTILISATIONS NON ALIMENTAIRES DES CÉRÉALES ET EN PARTICULIER DES BIOCARBURANTS. LA PRODUCTION D'ÉTHANOL N'A PAS AUGMENTÉ SUR LES DOUZE DERNIERS MOIS, MAIS, LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX ÉTANT FIXÉS ET LA FISCALITÉ ADAPTÉE, LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ONT PU DÉMARRER. L'AGPB A CONTRIBUÉ À CETTE ÉVOLUTION EN PARTICIPANT À LA NÉGOCIATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS. PAR AILLEURS, ELLE A ÉTÉ TRÈS PRÉSENTE – AVEC SES PARTENAIRES – AU SALON DE L'AGRICULTURE ET AU SALON DE L'AUTO. CES NOUVEAUX DÉBOUCHÉS SONT ESSENTIELS POUR L'AVENIR DE NOS PRODUCTIONS ET NOUS POURSUIVONS PARALLÈLEMENT NOS EFFORTS POUR DÉVELOPPER LES UTILISATIONS DE BIOCOMBUSTIBLES. NOUS TENTONS, EN PARTICULIER, DE FAIRE REMONTER LE TARIF D'ACHAT DU kWh PAR EDF.

LES TRAVAUX DES COMMISSIONS « ENVIRONNEMENT » ET « BAISSSE DES CHARGES » SE SONT POURSUIVIS DANS LE CADRE D'ORAMA, AVEC L'AGPM ET LA FOP. EN PARTICULIER, LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONDITIONNALITÉ ET SA SIMPLIFICATION NOUS ONT DEMANDÉS DE GROS EFFORTS. NOUS AVONS MIS EN PLACE UN DISPOSITIF DESTINÉ À FACILITER L'IMPLICATION DES PRODUCTEURS AU NIVEAU RÉGIONAL DANS LA RÉVISION DES SDAGE. L'IMPORTANCE DE CES SUJETS NE CESSE DE CROÎTRE ET NOUS MOBILISE DE PLUS EN PLUS INTENSÉMENT.

DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ D'ORAMA, NOUS AVONS ORGANISÉ DES RÉUNIONS RÉGIONALES D'INFORMATION ET LE LIEN AVEC LES ADHÉRENTS A ÉTÉ ENTRETENU GRÂCE À SCOP INFO QUI A ÉTÉ DIFFUSÉ À PLUS DE 60 000 EXEMPLAIRES PAR NUMÉRO.

LES COMMISSIONS PAR PRODUIT ONT POURSUIVI LEUR ACTIVITÉ, NOTAMMENT À TRAVERS L'ORGANISATION DES COLLOQUES ARVALIS. LE COLLOQUE ORGE DE BRASSERIE A CONNU UNE RÉUSSITE CERTAINE QUI POURRAIT DÉBOUCHER SUR DES NÉGOCIATIONS AUTOUR DE LA NOTION DE CONTRACTUALISATION PLURIANNUELLE ET LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE SÉLECTION CONCERNANT L'ORGE D'HIVER À 6 RANGS. LE COLLOQUE BLÉ DUR A FAIT APPARAÎTRE LES DANGERS DU DÉCOUPLAGE POUR LES ZONES TRADITIONNELLES. L'AGPB EST ÉGALEMENT RESTÉE MOBILISÉE SUR L'ACTION CONTENTIEUSE DESTINÉE À OBTENIR LA PRIME SPÉCIALE POUR LA QUALITÉ DANS LES ZONES NON TRADITIONNELLES.

DEUX GROS DOSSIERS NOUS ATTENDENT À LA RENTRÉE : LE « GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT » ET LE « BILAN DE SANTÉ DE LA PAC ». NOUS Y PARTICIPEONS TRÈS ACTIVEMENT AFIN DE VEILLER À PRÉSERVER LES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES POUR POURSUIVRE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE.

LA CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE EN 2006/2007



ENTRE DÉFICIT DE L'OFFRE PAR RAPPORT À LA DEMANDE AU NIVEAU MONDIAL ET POURSUITE DE LA MUTATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE EUROPÉENNE, LA CAMPAGNE 2006/07 S'EST DÉROULÉE SOUS LE SIGNE DE LA TENSION, DE L'INCERTITUDE MAIS AUSSI DE L'EMBELLIE SUR LES PRIX DES CÉRÉALES.

UNE SITUATION DE DÉFICIT QUI PERDURE ET SE CREUSE POUR L'ENSEMBLE DES CÉRÉALES

EN BLÉ, FACE À UNE DEMANDE QUI CONTINUE DE CROÎTRE AU MIEUX AU RYTHME DE LA POPULATION MONDIALE, LA PRODUCTION S'AFFICHE EN DESSOUS DE LA CONSOMMATION POUR LA 8ÈME FOIS SUR LES 10 DERNIÈRES CAMPAGNES.

MÊME ANALYSE EN MAÏS AVEC, DANS UN CONTEXTE DE STAGNATION DE L'OFFRE, UN DÉFICIT ASSOCIÉ À L'AUGMENTATION DE LA DEMANDE TIRÉE PAR LA CROISSANCE DE LA CONSOMMATION DE VIANDE DANS LES PAYS ÉMERGENTS ET, SURTOUT, PAR LE DÉVELOPPEMENT DU DÉBOUCHÉ BIOÉTHANOL, EN PARTICULIER AMÉRICAIN.

LA TENSION DES BILANS 2006/2007 A PAR AILLEURS ÉTÉ ACCENTUÉE PAR UNE DIMINUTION DE STOCKS TELLE, QUE CES DERNIERS N'ONT PLUS JOUÉ LEUR RÔLE DE TAMPON.

AU NIVEAU EUROPÉEN, LES STOCKS D'INTERVENTION POUR ÉQUILIBRER LES BILANS

LA SITUATION MONDIALE EST GLOBALEMENT TRANS-

POSABLE À L'ÉCHELON EUROPÉEN AVEC DES NIVEAUX DE PRODUCTION ET DE BESOINS TRÈS DISPARATES D'UN ÉTAT MEMBRE À L'AUTRE : LA POLOGNE, QUI EN ANNÉE NORMALE DE PRODUCTION COUVRE SES BESOINS INTÉRIEURS, S'EST RETROUVÉE LORS DE CETTE CAMPAGNE AVEC UN DÉFICIT BLÉ-MAÏS DE PRÈS DE 2,5MT !

POUR CORRIGER CES DIFFICULTÉS ET ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN CÉRÉALES DE CERTAINS ÉTATS MEMBRES, LA COMMISSION EUROPÉENNE S'EST LARGEMENT APPUYÉE SUR SES 14MT DE STOCK PUBLIC.

EN EFFET, APRÈS AVOIR OUVERT L'EXPORTATION PAYS TIERS AUX CÉRÉALES D'INTERVENTION EN DÉBUT DE CAMPAGNE, LA COMMISSION A TRÈS RAPIDEMENT RÉORIENTÉE LES REVENTES : 9 DES 12MT REVENDUES L'ONT ÉTÉ SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR UE.

LA POLOGNE A AINSI QUASIMENT MULTIPLIÉ PAR 6 SES IMPORTATIONS BLÉ-MAÏS EN PROVENANCE DE L'UE.

AU COURS DE CETTE CAMPAGNE 2006/07, PLUS DE 80% DU STOCK D'INTERVENTION AURA ÉTÉ REVENDU, ET PRINCIPALEMENT SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR EUROPÉEN. LE STOCK D'INTERVENTION EST QUASIMENT ÉPUISÉ PUISQUE DES 14MT INITIALES IL NE RESTE GUÈRE PLUS QUE 2MT, PRINCIPALEMENT DU MAÏS EN HONGRIE.

SI NOUS NE POUVONS PAS REPROCHER À LA COMMISSION D'AVOIR FAIT JOUER À L'INTERVENTION SON RÔLE DE RÉGULATEUR DE MARCHÉ, NOUS SOMMES RESTÉS VIGILANTS, TOUT AU LONG DE LA CAMPAGNE, POUR QUE CES REVENTES NE PERTURBENT PAS LES MARCHÉS, COMME LA RÉGLEMENTATION L'EXIGE.

DES VELLÉTÉS DE DÉSENGAGEMENT DE LA COMMISSION QUI S'INTENSIFIENT

LE DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE 2006/07 A DONC RADICALEMENT INFIRMÉ LES DÉMONSTRATIONS DE CROISSANCE (« AU-DELÀ DU RAISONNABLE ») DES STOCKS PUBLICS AVANCÉES PAR LA COMMISSION POUR JUSTIFIER SON PROJET DE SUPPRESSION DE L'INTERVENTION POUR LE MAÏS.

A L'AUTOMNE 2006, FACE À UN FRONT UNIS AU PREMIER RANG DUQUEL LES PRODUCTEURS FRANÇAIS SE TROUVAIENT, LA COMMISSION A RECULÉ ET ABANDONNÉ SES VELLÉTÉS DE REFONTE PROFONDE DU SYSTÈME EN SE LIMITANT À UN DURCISSEMENT DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ. CE COMPROMIS, ACCOUCHE DANS LA DOULEUR, NOUS A PERMIS DE PRÉSERVER LE PRINCIPE DE L'INTERVENTION POUR LE MAÏS.

DÉBUT 2007, FAISANT FI DU COMPROMIS SUR LES CRITÈRES ET DE L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION GLOBALE DE L'INTERVENTION, LA COMMISSION A REMIS « SUR LA TABLE » SON PROJET DE SUPPRESSION DE L'INTERVENTION POUR LE MAÏS.

EN EN FAISANT UNE QUESTION DE PRINCIPE, TOUT EN RESTANT CONSCIENTS DE LA NéCESSITÉ D'AMÉNAGER LE SYSTÈME AFIN D'EN LIMITER LES EXCÈS, NOUS AVONS ARDEMMENT DÉFENDU L'OUTIL EN TANT QUE FILET DE SÉCURITÉ ET RÉGULATEUR DE MARCHÉ.

EN POURSUIVANT À TOUT PRIX LA MUTATION DU RÉGIME D'INTERVENTION, LA COMMISSION SE COUPE D'OUTILS DE GESTION ET DE RÉGULATION DES MARCHÉS INDISPENSABLES ; DEMANDEZ AUX POLONAIS !

2007

GROUPE BAISSÉ DES CHARGES EN 2006/2007



LE TRAVAIL DE LA COMMISSION « BAISSÉ DES CHARGES » D'ORAMA S'EST POURSUIVI LORS DE LA CAMPAGNE 2006/07, S'AXANT SUR DEUX THÈMES PRINCIPAUX : LA GESTION DES RISQUES ET LA MISE EN PLACE DE L'ASSOLEMENT EN COMMUN.

CONTRAIREMENT À L'ANNÉE 2005/06 DONT L'ACTUALITÉ FISCALE AGRICOLE FÛT TRÈS RICHE, PEU DE CHANGEMENTS NOTABLES SONT INTERVENUS CETTE ANNÉE SUR CES VOLETS. DES AMÉLIORATIONS SIGNIFICATIVES CONCERNANT LES MODES DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE ONT NÉANMOINS ÉTÉ APPORTÉES, NOTAMMENT AU NIVEAU DU MODE DE GESTION DES INDIVISIONS.

ASSOLEMENT EN COMMUN

L'ASSOLEMENT EN COMMUN EST RESTÉ CETTE ANNÉE UNE DES PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DE LA COMMISSION « BAISSÉ DES CHARGES ».

BIEN QUE RECONNU PAR LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE DE 2006, SA MISE EN PLACE PRÉSENTE ENCORE UN CERTAIN NOMBRE DE DIFFICULTÉS JURIDIQUES OU ADMINISTRATIVES. EN EFFET, LA DÉCLARATION PAC UNIQUE, L'ACTIVATION DES DPU, L'APPLICATION DE LA CONDITIONNALITÉ, MAIS ÉGALEMENT LA RÉGULARISATION DES RAPPORTS AVEC LES TIERS

SONT AUTANT DE PROBLÈMES TECHNIQUES À RÉSOUDRE AU PLUS VITE.

SUR LE PREMIER POINT, ORAMA EST INTERVENU AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS AFIN QUE LA DÉCLARATION PAC UNIQUE PUISSE ÊTRE MAINTENUE DANS LES DÉPARTEMENTS OÙ ELLE ÉTAIT EN PLACE.

SUR L'ENSEMBLE DES PROBLÉMATIQUES, NOUS AVONS ENGAGÉ, AVEC LA FNSEA, COOP DE FRANCE, LE RÉSEAU CER ET LES POUVOIRS PUBLICS (AUP, DDAF...), DES RÉFLEXIONS AFIN DE TROUVER RAPIDEMENT DES SOLUTIONS ADAPTÉES.

GESTION DES RISQUES

FACE À DES RENDEMENTS ET DES PRIX CONNAISSANT DES FLUCTUATIONS CROISSANTES, LA RÉFLEXION ENGAGÉE PAR ORAMA SUR LA GESTION DES RISQUES S'AVÈRE PRIMORDIALE.

LE TRAVAIL SUR LES OUTILS ASSURANTIELS A PERMIS D'ABOUTIR CETTE ANNÉE À DES PROPOSITIONS CONCRÈTES QUI ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES AU SÉNATEUR MORMTEOUSQUE, AUTEUR D'UN RAPPORT PARLEMENTAIRE SUR L'ASSURANCE RÉCOLTE.

AINSI ORAMA PROPOSE DE RÉORIENTER LES SOMMES VERSÉS AU TITRE DU FNGCA, INADAPTÉ AUX EXPLOITANTS EN SCOP, VERS UN FOND SPÉCIFIQUE AUX GRANDES CULTURES, DONT L'OBJET SERAIT DE FINANCER UN SYSTÈME ASSURANTIEL PERMETTANT DE PRÉVENIR DES « RISQUES DURS ». UNE AIDE GOUVERNEMENTALE VIENDRAIT COMPLÉTER LE DISPOSITIF, QUI N'OCCASIONNERAIT AINSI AUCUN SURCÔUT POUR LES EXPLOITANTS PAR RAPPORT AU SYSTÈME EXISTANT. LES EXPLOITANTS SERAIENT LIBRES DE RACHETER ENSUITE DES PARTS DE FRANCHISE SI

TELLE EST LEUR VOLONTÉ.

POUR COMPLÉTER CE DISPOSITIF, QUI NE DOIT PAS ÊTRE UNE COMPENSATION DE HANDICAP NATUREL, UN OUTIL DE LISSAGE DES REVENUS ADAPTÉ DOIT ÊTRE MIS EN PLACE AFIN DE GÉRER LES FLUCTUATIONS « NORMALES » DES BÉNÉFICES DE L'EXPLOITATION : LA CAISSE POUR ALÉAS (CPA). L'AMÉLIORATION DE LA DOTATION POUR ALÉAS (DPA) EST INDISPENSABLE POUR EN FAIRE UN OUTIL EFFICIENT ET UTILISÉ PAR LE PLUS GRAND NOMBRE. CE TYPE DE MÉCANISME APPARAÎT COMME DE PLUS EN PLUS INDISPENSABLE AU REGARD DES COURS ACTUELS...

LE GROUPE « BAISSÉ DES CHARGES » A PAR AILLEURS AMORCÉ UNE RÉFLEXION AUTOUR DES COTISATIONS SOCIALES, POSTE DE CHARGE DE GRANDE IMPORTANCE. L'OBJECTIF FINAL DE CETTE RÉFLEXION EST NOTAMMENT DE DÉTERMINER SI UN ADOSSEMENT AU RÉGIME GÉNÉRAL SERAIT BÉNÉFIQUE.

ORAMA SERA ÉGALEMENT INTERVENU À PLUSIEURS REPRISES CETTE ANNÉE SUR D'AUTRES POINTS. AINSI LA DOUBLE FISCALISATION DES DPU A PU ÊTRE ÉVITÉE, DANS LA GRANDE MAJORITÉ DES CAS, EN AUTORISANT D'INSCRIRE LE VERSEMENT DES AIDES DÉCOUPLÉES APRÈS LE 30 JUIN.

DIMINUER LA PRESSION DES DIVERSES CHARGES PESANT SUR LES EXPLOITANTS EN SCOP ET AMÉNAGER DES OUTILS EFFICIENTS POUR ASSURER LE MEILLEUR REVENU POSSIBLE AUX PRODUCTEURS RESTENT DES OBJECTIFS COMMUNS SUIVIS PAR L'AGPB, L'AGPM ET LA FOP DANS LE CADRE DU GROUPE « BAISSÉ DES CHARGES ».

LE NON ALIMENTAIRE EN 2006/2007



FACE À DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES DE DÉVELOPPEMENT DES DÉBOUCHÉS NON ALIMENTAIRES, L'AGPB ET L'AGPM ONT DÉCIDÉ DE S'UNIR ET MUTUALISER LEURS ACTIONS EN CONSTITUANT UNE COMMISSION DE TRAVAIL SPÉCIFIQUE. PRÉSIDIÉE PAR JEAN FRANCOIS

LOISEAU, ELLE BÉNÉFICIE POUR SES TRAVAUX DE L'EXPERTISE ÉCONOMIQUE D'UNIGRAINS ET TECHNIQUE D'ARVALIS.

DURANT LA CAMPAGNE 2006/07, L'AGPB A EU À COUVRIR DE NOMBREUX DOSSIERS RELATIFS AUX UTILISATIONS NON ALIMENTAIRES DES CÉRÉALES.

BIÉNERGIES (CHALEUR ET ÉLECTRICITÉ À PARTIR DE LA BIOMASSE)

L'AGPB A MENÉ, CONJOINTEMENT AVEC LES COOPÉRATIVES AGRICOLES ET FORESTIÈRES, UN LOBBYING ACTIF AUPRÈS DES CABINETS DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE AFIN D'OBTENIR UNE REVALORISATION DU TARIF DE RACHAT DE L'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DE LA BIOMASSE. LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES AINSI QUE LE CHANGEMENT DE MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU

DÉVELOPPEMENT DURABLE (EN CHARGE DES QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES) ONT PROVISOIREMENT STOPPÉ L'AVANCÉE DU DOSSIER. MAIS L'AGPB RESTE MOBILISÉE.

L'AGPB ET L'AGPM, EN COLLABORATION AVEC ARVALIS, PARTICIPENT PAR AILLEURS ACTIVEMENT À UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LA NORMALISATION D'UN COMBUSTIBLE CÉRÉALIER. L'OBJECTIF QUE NOUS POURSUIVONS EST D'ABOUTIR À L'OBTENTION DE RÉFÉRENCES TECHNIQUES SUR LES QUESTIONS DE BIOCOMBUSTION.

BIOCARBURANTS

L'AGPB POURSUIT SON ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES VOIES D'UTILISATION DU BIOÉTHANOL.

L'AGPB ŒUVRE POUR PERMETTRE UNE RÉELLE INCORPORATION DIRECTE D'ÉTHANOL DANS LES ESSENCES PLUS EFFICACE EN TERMES D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

AINSI, LA PROPOSITION DE RÉVISION DE LA DIRECTIVE QUALITÉ DES CARBURANTS EST DE CE FAIT ESSENTIELLE : ELLE PERMET DE RELEVER LE PLAFOND VOLUMIQUE D'INCORPORATION D'ÉTHANOL DANS LES ESSENCES DE 5 À 10 % ET D'AUTORISER LES ESSENCES ÉTHANOLÉES À DÉROGER À CERTAINS CRITÈRES COMME LA TENSION DE VAPEUR OU LA TENEUR EN OXYGÈNE. EN PARTENARIAT AVEC LA CGB, L'AGPB

A PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE LA POSITION DU COPA ET SENSIBILISÉ LES DÉPUTÉS DU PARLEMENT EUROPÉEN (COMMISSION AGRICULTURE ET COMMISSION ENVIRONNEMENT) SUR L'IMPORTANCE DE CE DOSSIER.

ESSENCES À HAUTE TENEUR EN ALCOOL

L'AGPB A ÉTÉ AUDITIONNÉE PAR ALAIN PROST, ANIMATEUR DU GROUPE DE TRAVAIL E85 AVANT QU'IL RÉDIGE UN RAPPORT SUR LES MESURES À METTRE EN PLACE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE FILIÈRE.

NOUS AVONS ENSUITE PARTICIPÉ À LA SIGNATURE DE LA CHARTE E85 (PARMI LES AUTRES SIGNATAIRES LES ÉTHANOLIERS, LES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES, LES PÉTROLIERS, LES DISTRIBUTEURS DE CARBURANT). L'AGPB PARTICIPE ENCORE AUJOURD'HUI AU COMITÉ DE SUIVI QUI SE RÉUNIT TOUS LES 2 MOIS DEPUIS LE DÉBUT 2007.

SUR LE SUJET DE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES CÉRÉALES DESTINÉES À LA PRODUCTION DE BIOÉNERGIES, L'AGPB A PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE LA PROPOSITION DU COPA ET DE LA FNSEA. NOUS AVONS DÉFENDU L'IDÉE QUE LES EXIGENCES AFFÉRENTES À LA CONDITIONNÉLITÉ DES AIDES DEVAIENT PERMETTRE DE RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS LIÉES À LA BIODIVERSITÉ ET AU STOCKAGE DE CARBONE DANS LE SOL.

L'ENVIRONNEMENT EN 2006/2007



LES DOSSIERS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT N'ONT, ENCORE, CETTE ANNÉE PAS FAIBLI. LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT, FIN OCTOBRE, SERA UN ÉVÈNEMENT QU'IL FAUDRA SUIVRE DE TRÈS PRÈS.

VERS LA SIMPLIFICATION DE LA CONDITIONNÉLITÉ

FACE AUX DIFFICULTÉS RELATÉES PAR LES ÉTATS MEMBRES DANS LA MISE EN PLACE DE LA CONDITIONNÉLITÉ ET DE SES CONTRÔLES, LA COMMISSION A RENDU FIN MARS 2007 UN RAPPORT AU CONSEIL.

CERTAINS ÉTATS MEMBRES, DONT LA FRANCE, Y ONT RÉPONDU, OUVRANT LA PORTE À DES MODIFICATIONS SUR CERTAINS POINTS AVANT MÊME LE BILAN DE SANTÉ PRÉVU EN 2008. LA COMMISSAIRE FISCHER BOEL A INSISTÉ SUR LA NOTION DE SIMPLIFICATION TANT POUR LES ADMINISTRATIONS NATIONALES QUE POUR LES AGRICULTEURS. CERTAINS POINTS D'AMÉLIORATION DU SYSTÈME ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS ET POURRAIENT FAIRE L'OBJET D'AVANCÉES CONCRÈTES POUR LES AGRICULTEURS :

- PRINCIPE DE PROGRESSIVITÉ,
- NOTIFICATION PRÉALABLE DES CONTRÔLES,
- TOLÉRANCE EN CAS DE NON-RESPECT MINEUR.

LE CHAMP OUVERT DEVRAIT PERMETTRE DE RÉPONDRE À CERTAINES DE NOS DEMANDES, MÊME SI UNE GRANDE PARTIE DES PROBLÈMES ACTUELLEMENT SOULÉVÉS PAR LES CONTRÔLES DE LA CONDITIONNÉLITÉ SUR LE TERRAIN RELÈVE DE LA COMPLEXITÉ DES RÉGLEMENTATIONS FRANÇAISES (SUR LES PHYTONS EN PARTICULIER) ET DE LEUR SUPERPOSITION.

PHYTOSANITAIRES

L'ARRÊTÉ DU 12 SEPTEMBRE 2006 SUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES PERMET DE GÉRER LES FONDUS DE CUVE AU CHAMP ET FACILITE L'UTILISATION DES PRODUITS EN BORDURE DE COURS D'EAU EN RECONNAISSANT L'EFFICACITÉ DES BANDES ENHERBÉES. CEPENDANT, CET ARRÊTÉ INSTAURE AUSSI DE NOUVELLES CONTRAINTES SUR LES DÉLAIS DE RÉ-ENTRÉE QUI ONT SUSCITÉ BEAUCOUP DE

DISCUSSIONS.

ENFIN, AU NIVEAU EUROPÉEN, LA STRATÉGIE DE L'UTILISATION DURABLE DES PESTICIDES ET LA RÉVISION DE LA DIRECTIVE 91/414 (RÉHOMOLOGATION) SONT DEUX DOSSIERS, EN COURS, À SUIVRE DE PRÈS...

LOI SUR L'EAU

LA LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES A ÉTÉ PROMULGUÉE LE 31 DÉCEMBRE 2006, METTANT FIN À HUIT ANNÉES DE DISCUSSION AUTOUR DU PROJET DE LOI.

LORS DU VOTE EN 2ÈME LECTURE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, PEU DE DISPOSITIONS POUR LES SUJETS AGRICOLES ONT ÉTÉ MODIFIÉES, EXCEPTION FAITE DE LA DÉFINITION DE LA GESTION COLLECTIVE EN MATIÈRE D'IRRIGATION QUI A DONNÉ LIEU À DE FORTES ACTIONS DE LOBBYING.

ABSENCE DE REDEVANCE SUR L'AZOTE MINÉRAL, TRANSFORMATION DE LA TGAP EN REDEVANCE AU PROFIT DES AGENCES DE L'EAU, RECONNAISSANCE DU STOCKAGE DE L'EAU COMME MOYEN DE GESTION DE LA RESSOURCE, RECONNAISSANCE DE LA NÉCESSITÉ D'ENCOURAGER LA GESTION COLLECTIVE DE L'IRRIGATION, NOS REVENDICATIONS LES PLUS IMPORTANTES ONT BIEN ÉTÉ ENTENDUES. NOUS PRÊTERONS CEPENDANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX DÉCRETS D'APPLICATION À VENIR.

RÉVISION DES SDAGE (SCHÉMAS DIRECTEURS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX)

INSTAURÉS PAR LA LOI SUR L'EAU DE 1992, LES SDAGE SONT ACTUELLEMENT EN RÉVISION DANS LES AGENCES DE L'EAU.

ILS REPRÉSENTENT DES ENJEUX MAJEURS POUR LES GRANDES CULTURES CAR ILS CONDITIONNENT LES ORIENTATIONS POLITIQUES DES AGENCES DE L'EAU POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DE 2015.

UNE RÉUNION A ÉTÉ ORGANISÉE PAR LES 3 A.S. AVEC L'APPUI D'ARVALIS ET DU CETIOM AFIN D'EXPOSER LES DIFFÉRENTS ARGUMENTS TECHNIQUES DISPONIBLES PERMETTANT D'ASSURER LA PRISE EN COMPTE DES RÉALITÉS AGRICOLES OBJECTIVES DANS

LES DISCUSSIONS MENÉES.

LE PDRH (PLAN DE DÉVELOPPEMENT RURAL HEXAGONAL)

LE COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL A ÉMIS UN AVIS POSITIF CONCERNANT LE PDRH ÉTABLI POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE HORS CORSE.

CE PROGRAMME DÉCLINE L'INTERVENTION DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RURAL (FEADER) DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS. LA FRANCE RECEVRA À CE TITRE 5,7 MILLIARDS D'EUROS POUR LA PÉRIODE 2007/13. À CETTE SOMME S'AJOUTENT DES FINANCEMENTS NATIONAUX, ET CE SONT DONC 13,5 MILLIARDS D'EUROS AU TOTAL QUI SERONT DONC AFFECTÉS AU PDRH.

LE CONTENU DU PROGRAMME AYANT ÉTÉ APPROUVÉ DANS SON ENSEMBLE, CELA ENTÉRINE POUR LES GRANDES CULTURES LES DOSSIERS MAE ROTATIONNELLE ET LE PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT. CE RÉSULTAT, QUI VA PERMETTRE D'ENGAGER LES NOUVEAUX DOSSIERS ET D'ÉVITER UNE « ANNÉE BLANCHE » EN TERME DE FINANCEMENT DU DEUXIÈME PILIER, A ÉTÉ OBTENU GRÂCE À LA MOBILISATION DE TOUS LES PARTENAIRES ET EN PARTICULIER D'ORAMA.

LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT SE VEUT ÊTRE UNE NÉGOCIATION FAISANT INTERVENIR L'ÉTAT LES PARTENAIRES SOCIAUX ET LA SOCIÉTÉ CIVILE. IL DOIT ABOUTIR FIN OCTOBRE SUR UN PLAN D'ACTION COMPORTANT 15 À 20 MESURES CONCRÈTES ET QUANTIFIABLES.

SIX GROUPES DE TRAVAIL ONT ÉTÉ CONSTITUÉS POUR PRÉPARER ET RÉFLÉCHIR À DES PROPOSITIONS. AU TITRE DE LA FNSEA, ORAMA EST, EN PARTICULIER, PRÉSENT DANS LE GROUPE TRAITANT DE LA PROMOTION DES MODES DE DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUES, FAVORABLES À LA COMPÉTITIVITÉ ET À L'EMPLOI.

POUR ALIMENTER NOS REPRÉSENTANTS DANS CES GROUPES, UN IMPORTANT TRAVAIL PRÉPARATOIRE A ÉTÉ RÉALISÉ AU SEIN D'ORAMA, AVEC LE CONCOURS DES INSTITUTS TECHNIQUES, ET A ABOUTI À L'ÉLABORATION DE PROPOSITIONS CONCRÈTES.

2
0
0
7

L'ORGE DE BRASSERIE EN 2006/2007



ALORS QUE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2005/06 A ÉTÉ MARQUÉE PAR DES NIVEAUX DE PRIX DE MARCHÉ TRÈS BAS ET DONC DES MARGES D'EXPLOITATION DÉGRADÉES, LA RÉCOLTE 2006/07 S'EST CARACTÉRISÉE PAR DES NIVEAUX PRIX DE MARCHÉ NETTEMENT PLUS INTÉRESSANTS.

UNE OFFRE QUI SE RARÉFIE !

ALÉAS CLIMATIQUE PESANT SUR LA PRODUCTION MONDIALE, MARGE ÉCONOMIQUE PAS FORCEMENT ATTRACTIVE, LES DISPONIBILITÉS EN ORGES BRASSICOLES ONT FORTEMENT CHUTÉES ENTRAÎNANT LE REBOND DE PRIX DE 2006/07.

EN FRANCE, LA SOLE D'ORGE DE PRINTEMPS A AINSI PERDU PLUS DE 200.000HA DEPUIS 2003 (488.000HA EN 2006 CONTRE 713.000 EN 2003, SOIT -30%).

UNE ORGANISATION À IMAGINER

FACE À DE TELS RETOURNEMENTS DE CONJONCTURE, LE 9ÈME COLLOQUE DE LA FILIÈRE, ORGANISÉ PAR ARVALIS AVEC LA COMMISSION ORGES DE BRASSERIE DE L'AGPB (DIJON EN FÉVRIER 2007) S'EST ATTACHÉ À APPORTER DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSES À LA QUESTION QUE LES PRODUCTEURS ET LES PARTENAIRES DE LA FILIÈRE SE POSENT : QUELLES SONT LES CONDITIONS À RÉUNIR POUR DISPOSER D'ORGES BRASSICOLES DE QUALITÉ, EN QUANTITÉ SUFFISANTE, ET DE FAÇON DURABLE ?

EN INVITANT CHAQUE MAILLON DE LA FILIÈRE ORGE, MALT, BIÈRE À S'EXPRIMER SUR SES BESOINS ET SES ATTENTES, LE COLLOQUE A PERMIS DE DÉFINIR LES CONTOURS DE L'ORGANISATION À METTRE EN PLACE

DEMAIN POUR SÉCURISER UNE PRODUCTION D'ORGE BRASSICOLE. DANS CE CADRE, NOUS AVONS PU FAIRE VALOIR L'IMPORTANCE, DANS LES CHOIX D'ASOLEMENTS, DU FACTEUR COMPÉTITIVITÉ VIS-À-VIS DES AUTRES CULTURES (MOINDRE PRODUCTIVITÉ, LES RISQUES DE DÉCLASSEMENT, ...) ET DONC DU FACTEUR PRIX.

UN ENGAGEMENT A DONC ÉTÉ PRIS DE SE RETROUVER POUR RÉFLÉCHIR SUR DES SCÉMAS DE CONTRACTUALISATION PLURIANNUELLE GARANTISSANT UNE RÉMUNÉRATION DE L'ORGE DE BRASSERIE QUI PERMETTENT AU PRODUCTEUR DE VALORISER LES EFFORTS QU'EXIGE CETTE CULTURE.

PAR AILLEURS, LES PRODUCTEURS ONT À NOUVEAU PLAIDÉ POUR UN PROGRAMME DE SÉLECTION CONCERNANT L'ORGE D'HIVER À 6 RANGS, PRINCIPALE VOIE D'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ORGE DE BRASSERIE EN FRANCE.

LE BLÉ DUR EN 2006/2007



EN 2006/07, ANNÉE D'ENTRÉE EN APPLICATION PLEINE DU NOUVEAU RÉGIME BLÉ DUR, NOUS AVONS CONTINUÉ DE TRAVAILLER LES DOSSIERS INITIÉS LORS DE LA SIGNATURE DE CETTE NOUVELLE PAC.

PRIME SPÉCIALE (40€/HA) À LA QUALITÉ.

DÉBUT 2005, NOUS DÉPOSONS UN RECOURS CONTENTIEUX DEVANT LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS CONTRE L'EXCLUSION DE LA ZONE TRADITIONNELLE DU BÉNÉFICE D'UNE AIDE FONDÉE SUR LA QUALITÉ. APRÈS 1 ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE DE PROCÉDURE, NOUS N'AVONS TOUJOURS PAS DE RÉSULTAT.

ALORS QUE L'OBJECTIF DE NOTRE RECOURS EST QU'UNE JURIDICTION NATIONALE FASSE REMONTER NOTRE REQUÊTE À LA COUR DE JUSTICE EURO-

PÉENNE (CJE), NOUS NE COMPRENONS PAS L'ATTITUDE DE L'ADMINISTRATION QUI ARGUMENTE COMME POUR OBTENIR UN JUGEMENT PAR LES TRIBUNAUX FRANÇAIS !

CE DOSSIER, SUR LEQUEL NOUS RESTONS MOBILISÉS, N'EST FINALEMENT PAS AUSSI SIMPLE QUE ÇA, COMME SI CELA INQUIÉTAIT LES POUVOIRS PUBLICS FRANÇAIS QUE LA CJE PUISSE Y METTRE SON NEZ !

PRODUCTION, MARCHÉS, DÉBOUCHÉS

À L'INSTAR DE CE QU'IL S'EST PASSÉ EN ITALIE, LE DÉCOUPLAGE A POUSSÉ DES HECTARES HORS DE LA PRODUCTION !

EN ZONE TRADITIONNELLE, MÊME AVEC 25% DU SUPPLÉMENT BLÉ DUR ENCORE ATTACHÉ À LA PRODUCTION, LE NOMBRE D'HECTARES EN AYANT SOLlicité LE PAIEMENT EST EN DIMINUTION (-10.000HA EN PACA ET -15.000HA EN LANGUEDOC-ROUSSILLON).

RÉACTION CONJONCTURELLE À LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE PAC OU PROBLÈME PLUS STRUCTUREL LIÉS AUX DIFFICULTÉS CLIMATIQUES DE CES DERNIÈRES CAMPAGNES, IL FAUDRA SUIVRE DE TRÈS PRÈS L'ÉVOLUTION DE LA SOLE FRANÇAISE.

CEPENDANT, CETTE SITUATION N'A EU QUE PEU D'IMPACT SUR LE NIVEAU DE LA PRODUCTION NATIONALE. EN EFFET, TIRÉES PAR UNE CONJONCTURE DE PRIX FAVORABLE, LES SURFACES DE BLÉ DUR ONT CONTINUÉ DE PROGRESSER EN ZONE NON-TRADITIONNELLE (50% DE LA PRODUCTION FRANÇAISE CONTRE UN PEU PLUS D'UN TIERS JUSQUE LÀ).

C'EST DANS CE NOUVEAU CADRE QUE LA COMMISSION BLÉ DUR, AU SEIN DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA FILIÈRE, S'INSCRIT DANS LE LANCEMENT D'UNE ÉTUDE PROSPECTIVE VISANT À MIEUX APPRÉHENDER LES ÉVOLUTIONS ET AINSI À ADAPTER NOTRE OFFRE.

CE NE SONT POURTANT PAS LES DÉBOUCHÉS QUI FONT DÉFAUT. EN EFFET, LA QUALITÉ DES BLÉS DURS FRANÇAIS EST DE PLUS EN PLUS RECONNUE ET RECHERCHÉE, SOULIGNANT LE TRAVAIL ENTREPRIS CES DERNIÈRES ANNÉES PAR LES PRODUCTEURS ET LES COLLECTEURS (TRAVAIL D'ALLOTTEMENT, ...).

AINSI LES EXPORTATIONS PAYS TIERS DE BLÉ DUR FRANÇAIS ONT DÉPASSÉ LES 700.000T LORS DES 3 DERNIÈRES CAMPAGNES, AVEC UNE MENTION SPÉCIALE À L'ALGÉRIE QUI EN ABSORBE PLUS DE 75%.

LE SORGHO EN 2006/2007



LA COMMISSION SORGHO DE L'AGPB A SUIVI EN 2006/07 L'ÉTUDE ENTREPRISE PAR ARVALIS SUR LA FILIÈRE SORGHO.

DE RÉELLES PERSPECTIVES EN ALIMENTATION ANIMALE

SI CETTE ÉTUDE MONTRE QUE LES UTILISATIONS EN ALIMENTATION (FAB) REPRÉSENTENT LE PRINCIPAL DÉBOUCHÉ DU SORGHO GRAIN, ELLE INSISTE AUSSI SUR LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT.

CES CONCLUSIONS REPOSENT AUTANT SUR DES

ARGUMENTS TECHNIQUES (PAS DE LIMITE TECHNIQUE À L'INCORPORATION SUR SORGHO DANS LES FORMULES) QUE COMMERCIAUX (LES FABRICANTS D'ALIMENTS DU BÉTAIL (FAB) ESPAGNOLS SONT OUVERTS AU DÉVELOPPEMENT DU SORGHO EN FRANCE POUR REMPLACER LEURS IMPORTATIONS AMÉRICAINES).

CEPENDANT, IL FAUDRA S'ATTAQUER AUX RÉTICENCES ENCORE TRÈS FORTES DES FAB FRANÇAIS (PROBLÈMES DE RELIQUAT DE MAUVAISE QUALITÉ SANITAIRE ET DIFFICULTÉ À GÉRER DES FORMULATIONS AVEC DES PETITS VOLUMES).

TOUJOURS DES CONTRAINTES TECHNIQUES

SI LE SORGHO APPARAÎT COMME UNE ALTERNATIVE

CRÉDIBLE DANS DES SITUATIONS PRÉSENTANT DES CONTRAINTES FORTES SUR L'IRRIGATION, IL PERSISTE DES FREINS À SON DÉVELOPPEMENT EN FRANCE : MANQUE DE SOLUTIONS EFFICACES DE DÉSHÉBAGE, VOLUME CRITIQUE POUR GESTION ÉCONOMIQUE DES SILOS, ...

LES PRODUCTEURS SONT AINSI À L'INITIATIVE D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE SUR DE NOUVELLES STRATÉGIES DE DÉSHÉBAGE. NOUS AVONS ŒUVRÉ POUR OBTENIR DES EXTENSIONS D'USAGE (IZARD-PROWL + MIKADO ET TROPHÉE (ENCORE EN ATTENTE)), ET TRAVAILLÉ AVEC LES FIRMES SUR L'ADAPTION DES MATIÈRES ACTIVES AU SORGHO (NOUVELLE FORMULATION DU BROMOXNYL (CADALI)) ET SUR LA RÉPARTITION DES TRAITEMENTS EN PRÉLEVÉE ET EN POST-LEVÉE.

LA COMMUNICATION EN 2006/2007



POUR UNE PARTIE SIGNIFICATIVE D'ENTRE ELLES, LES ACTIONS DE COMMUNICATION MENÉES JUSQU'À PRÉSENT PAR L'AGPB EN TANT QUE TELLE SONT DÉSORMAIS DU RESSORT D'ORAMA ET DE PASSION CÉRÉALES.

C'EST EN EFFET À ORAMA QUE REVIENT MAINTENANT LA TÂCHE DE COMMUNIQUER AUPRÈS DES POLITIQUES, DES ADMINISTRATIONS ET DE LA PRESSE SUR LA VISION D'EN-

SEMBLE QU'À LE SECTEUR DES GRANDES CULTURES DE SON AVENIR ET SUR LA PLUPART DES DOSSIERS QUI LE CONCERNENT (OMC, ÉVOLUTION DE LA PAC, OGM, ENVIRONNEMENT, FISCALITÉ, PAR EXEMPLE)

C'EST ÉGALEMENT SOUS LA SEULE BANNIÈRE D'ORAMA QU'EST MAINTENANT PUBLIÉ SCOP INFO, SUPPORT DE COMMUNICATION DE NOTRE SYNDICALISME DES GRANDES CULTURES AVEC LES SCOPEURS.

DE SON CÔTÉ, PASSION CÉRÉALES, ORGANISME CRÉÉ PAR L'AGPB ET L'AGPM ET FINANCÉ PAR L'INTERPROFESSION CÉRÉALIÈRE, S'EST VU ATTRIBUER LA MISSION D'INFORMER L'OPINION SUR LES RÉALITÉS DU MÉTIER DE CÉRÉALES, AINSI QUE SUR LES VERTUS ET LA VARIÉTÉ DE DÉBOUCHÉS DES PRODUITS ISSUS DE NOS RÉCOLTES.

DANS CE CONTEXTE, L'AGPB CONTINUE TOUTEFOIS À CONDUIRE DIVERSES ACTIONS DE COMMUNICATION EN SON SEUL NOM OU EN ASSOCIATION LE CAS ÉCHÉANT AVEC L'AGPM. IL EN EST AINSI POUR DES DOSSIERS ÉCHAPPANT À LA COMPÉTENCE D'ORAMA, COMME CELUI DU BIOÉTHANOL. IL EN VA ÉGALEMENT AINSI POUR L'UTILISATION D'OUTILS DE COMMUNICATION QU'IL N'A PAS ÉTÉ DÉCIDÉ DE COMMUNAUTARISER POUR LE MOMENT. C'EST LE CAS DE BLÉ CONTACT, BULLETIN MENSUEL DESTINÉ À INFORMER LES DÉCIDEURS PUBLICS ET LA PRESSE SUR L'ÉCONOMIE CÉRÉALIÈRE ET LA CONTRIBUTION DE CÉRÉALIERES DE FRANCE À SA PROGRESSION. IDEM POUR LES ARTICLES QUE L'AGPB CONSACRE RÉGULIÈREMENT À LA POLITIQUE CÉRÉALIÈRE DANS LES JOURNAUX AGRICOLES DÉPARTEMENTAUX MEMBRES DES GROUPEMENTS RÉUSSIR ET TERROIR.